

PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 27 Juin 2026

Nombre de conseillers municipaux : 15

Date de convocation : 18/06/2026

L'an deux mil vingt-six, le 27 juin à 9h30, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de THORAS s'est réuni sous la présidence de Ludovic LEYDIER, Maire.

Présents : BARLET Serge, BARNIER Camille, BOUET Maryse, BOUQUET Philippe, CELLIER Yvan, COUFORT Marie Claude, CUBIZOLLE Marie-Pierre, LACOUR Jean Luc, LEYDIER Ludovic, MERLE Benoît, PASCAL Patrice, RAMBAUD Sébastien

Excusés : BERARD Marion pouvoir à Cubizolle MP, LEBRE Marie-Claude pouvoir à Leydier L,

Absente : BOUQUET Dominique

Secrétaire de séance : BARNIER Camille

CCRHA – Délégués CLECT

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier, dans sa séance du 30 avril 2026 a créé la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) entre la communauté de communes des Rives du Haut-Allier et ses communes membres, pour la durée du mandat et a validé la représentativité des communes.

La CLECT est chargée d'évaluer le coût des compétences transférées ou rétrocédées, afin que les organes de décision des communes et de l'EPCI délibèrent sur le montant des attributions de compensation.

En conséquence le Conseil Municipal est amené à désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger à cette commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal nomme :

- LEYDIER Ludovic – délégué titulaire
- LEBRE Marie-Claude – Déléguée suppléante

Vote : 14 pour

Travaux enfouissement EP Le Cheylot – annule et remplace

Un avant-projet de ces travaux a été réalisé en accord avec le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire auquel la commune a transféré la compétence Éclairage Public.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles s'élève à : 23 263,16 € HT.

Conformément aux décisions prises par son Comité, **le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en demandant à la Commune une participation de 55 %, soit :**
23 263,16 x 55 % = 12 794,74 euros

Cette participation pourra éventuellement être revue en fin de travaux pour être réajustée suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

1. d'approuver l'avant-projet des travaux cités en référence, présenté par Monsieur le Maire,
2. de confier la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire, auquel la commune est adhérente,
3. de fixer la participation de la Commune au financement des dépenses à la somme de : 12 794,74 € et d'autoriser Monsieur le Maire à verser cette somme dans la caisse du Service de Gestion Comptable Puy-en-Velay, comptable public du Syndicat. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif,
4. d'inscrire à cet effet la somme de 12 794,74 € au budget primitif, les acomptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

Vote : 14 pour

Convention de servitude Enedis – Section de Védrines

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une convention de servitude doit être signée entre la section de VEDRINES représentée par le Maire et ENEDIS pour l'établissement à demeure, dans une bande de 3 mètres de large, 2 canalisations souterraines d'une longueur totale d'environ 11 mètres ainsi que ses accessoires sur la parcelle F0788, en vue du raccordement pour la production de panneaux photovoltaïques pour Monsieur Philippe PLANTIN de Védrines.

Le Conseil Municipal :

* Autorise la servitude telle que présentée et identifiée sous le n° RAC-25-2G7MV42TW9 PROD

*Autorise le Maire à signer tout acte afférent à cette affaire

Vote : 14 pour

Droit de préemption parcelles 081B596 et 081B597

Suite à la demande par courrier de la DGFIP de l'Hérault, le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les parcelles 081B596 et 081B597, biens gérés par le service du Domaine.

Vote : 14 contre

Demande achat parcelle communale

Suite à un courrier reçu courant juin 2026, M Matas demande au conseil municipal son accord pour acheter la parcelle D0116 située au bourg de Thoras.

Le conseil ne souhaite pas vendre cette parcelle qui est rattachée au logement de la Cure.

Vote : 14 contre

Demande chemin goudronné

Marion Bérard demande si le chemin menant à leur maison au Cheylot peut être goudronné dans le cadre de la réfection de la voirie qui aura lieu suite aux travaux d'enfouissement du village du Cheylot.

Le conseil municipal s'oppose à cette demande.

Intervention de Sébastien RAMBAUD

Travaux Didier :

Fauche des routes, cimetières et bourg, suspensions pour les fleurs

Branchement d'eau à Babonnès pour remplir les tonnes

Curage du pont du Crouzet avec l'OFB et remblaiement de la berge

Station : entretien

Aide au comité des fêtes pour l'acheminement des estrades

Réparations diverses des appartements

Travaux AEP : la pose des compteurs de télégestion continue.

Prévoir de passer le lamier à l'automne notamment sur la route de Savignac, Reynaldès et sur certaines pistes forestières.

Intervention de Serge BARLET

Feux tricolores à Babonnès : intervention pour réglages des temps d'attente, marquage au sol prévu, ils sont efficaces.

Devis établi pour l'achat d'un détecteur de câble électrique, de métaux et de canalisations métalliques

Faire l'inventaire du matériel communal qui pourrait être louer.

Travaux le Cheylot : en cours

Projet Le Cheylot : récupération eau du vieux réservoir pour remplir les tonnes et rénovation du réservoir

Babonnès : pose d'un branchement d'eau en attendant une borne définitive plus bas dans le village et raccordement d'une habitation au réseau AEP

Montrezon : arranger le chemin du Midi

Intervention de Marie-Pierre CUBIZOLLE

Vendredi 03/07 réunion de préparation pour la Foire du 25 Août, recenser les bénévoles

Modification électrique à faire pour le changement du four à la salle des fêtes

Intervention générale du conseil : l'eau et sa consommation, les fuites, le gaspillage

Intervention d'Yvan CELLIER

Question : Est-il envisageable de demander à l'agent communal de déneiger chez un particulier ?

Réponse du CM : Non car ses tournées de déneigement sont déjà longues.

Commission Tourisme : mise en place d'itinéraires de randonnées ou balades VTT sur la commune, prévoir installation de barrières de passage sur des chemins,

Intervention de Patrice PASCAL

Prévoir intervention au village de Chazelles pour réouvrir un chemin entre le village et le moulin de Vazeilles, avec les habitants et l'aide de Didier

Problème d'éclairage la nuit

Fuite d'eau constatée au niveau du réservoir